



## Pension alimentaire non versee depuis 2008

Par **doud66**, le **28/05/2013** à **00:26**

Bonjour!

depuis 2008, je ne peux pas recevoir ma pension alimentaire pour mon enfant. 150 euros/mois

mon ex s,est rendu insolvable.

quels recours puis je avoir?

sachant que des plaintes ont ete engagees.plainte pour abandon de famille,classees sans suite.

mon ex declare aux impots le montant annuel de la pension que je devrais recevoir.

y a t-il des moyens de recours efficaces pour que je puisse

beneficier de cette pension en toute legalite.

puis je beneficier de l.aide de la caf?

merci de me rendre reponse